



**FACULTÉ  
DE MÉDECINE**

# **Le DES de médecine générale à Paris-Sud**

**Faculté de Médecine Paris-sud  
Département de médecine générale**

**Site web : <http://www.kb.u-psud.fr/medecine-generale/MG.htm>**

**Secrétariat : Catherine MILLOT :  
Tel : 01 49 59 67 27 - Mail : [mg.medecine@u-psud.fr](mailto:mg.medecine@u-psud.fr)**

## **Organigramme du Département de médecine générale**

### **Directeur du Département :**

Pr Rissane OURABAH (rissane@ourabah.com)

01 46 44 01 52

### **Adjoint au directeur du Département :**

Pr François BOUÉ (PU PH)

### **Professeur associé de médecine générale**

Pr Patrice MARIE (patrice.marie@u-psud.fr)

01 42 53 16 04

### **Maîtres de conférences associés de médecine générale**

Dr Pascale ARNOULD (p.arnould@sfmtg.org)

01 64 01 93 09

Dr François RAINERI (f.raineri@sfmtg.org)

01 69 30 10 33

### **Chefs de clinique :**

Dr Sophie BUCHER (sophie.bucher@u-psud.fr)

01 45 85 39 39

Dr Guillaume COINDARD (guillaume.coindard@u-psud.fr)

01 43 50 97 90

Dr Raphaëlle DELPECH (raphaelle.delpech@gmail.com)

Dr Cécilia SALDANHA GOMES-GUILOTO (ceciliagomes@yahoo.fr)

## Maquette du DES de médecine générale

	Stages hospitaliers ou ambulatoires	Enseignements durant les stages hospitaliers	Enseignements durant les stages ambulatoires	Enseignement théorique	Ateliers de communication thérapeutique en salle de simulation	Groupes résolution problèmes (GRP)
1ère année de DES	hôpital	Hôpital : 2 RSCA		30 h d'ED obligatoires : ED fléchés T1 (21 h) ED complémentaires (9h)	1 séance ACT SIM	9 GRP sur les 3 années du DES
	hôpital	Hôpital : 2 RSCA				
2e année de DES	Stage praticien ou hôpital	Si hôpital : 2 RSCA	Si stage praticien : Staff de MG	30 h d'ED obligatoires : ED fléchés T2 (21 h) ED complémentaires (9h)	1 séance ACT SIM	
	Stage praticien ou hôpital	Si hôpital : 2 RSCA	Si stage praticien: Staff de MG			
3e année de DES	Stage praticien ou hôpital ou SASPAS	Si hôpital : 2 RSCA	Si stage praticien : Staff de MG Si SASPAS : GEAP	30 h d'ED obligatoires : ED fléchés T3 (21 h) ED complémentaires (9h)	1 séance ACT SIM	
	Stage praticien ou hôpital ou SASPAS	Si hôpital : 2 RSCA	Si stage praticien: Staff de MG Si SASPAS : GEAP			
THÈSE éventuellement MÉMOIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE						
VALIDATION DU DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE						

# Les compétences à acquérir dans le DES de médecine générale

## 1. Le premier recours, l'incertitude, les urgences

- Être capable de prendre une décision en contexte d'urgence et/ou en situation d'incertitude
- Être capable de faire face à des situations aiguës et/ou vitales rencontrées en médecine générale (infarctus, OAP, crise d'asthme, traumatisme, agitation, situations psychiatriques)
- Être capable d'organiser sa trousse d'urgence

## 2. L'approche globale, la complexité, la prise en charge médico-psycho-sociale

- Être capable de prendre en charge un problème de santé non différencié en contexte de soins primaires
- Être capable de prendre en charge successivement ou simultanément des situations de nature différente (appareils différents, pathologies organique et fonctionnelle, problèmes sociaux et administratifs, ...)
- Être capable de synthétiser les données recueillies
- Être capable d'élaborer et proposer une prise en charge globale, adaptée au patient et au contexte, en l'absence fréquent de diagnostic nosographique

## 3. L'éducation, le dépistage, la prévention, la santé individuelle et communautaire

- Être capable d'éduquer le sujet à la gestion de sa santé et de sa maladie
- Être capable de participer à des actions ou des réunions d'éducation sanitaire
- Être capable d'établir un diagnostic éducatif
- Être capable de proposer un projet de soins
- Être capable de construire une alliance thérapeutique

## 4. La continuité des soins, le suivi et la coordination des soins

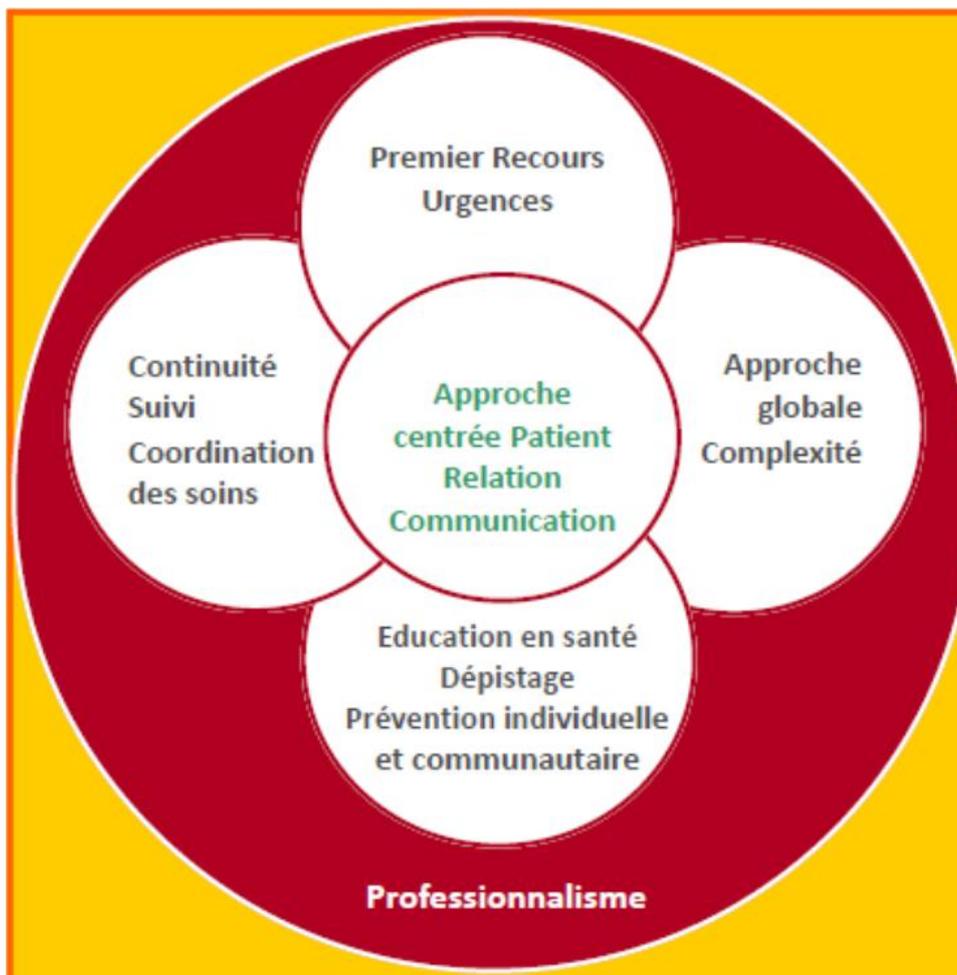
- Être capable d'assurer la continuité des soins, pour toutes les catégories de la population.
- Être capable d'assurer le suivi entre domicile et hôpital
- Être capable de collaborer avec les partenaires médico-sociaux
- Être capable de collaborer au système de gardes
- Être capable de travailler en équipe et/ou en réseau lors des situations complexes, aiguës et chroniques.
- Être capable d'élaborer des coopérations avec d'autres partenaires
- Être capable de participer aux réseaux de soins

## 5. Les relations, la communication, l'approche centrée sur le patient

- Être capable de communiquer de façon efficiente avec le patient et son entourage
- Être capable de développer une écoute active et empathique
- Être capable d'adapter la réponse aux caractéristiques du patient
- Être capable d'expliquer une décision, une prescription; annoncer une nouvelle grave
- Être capable de tenir compte de ses émotions et de celles du patient
- Être capable d'entreprendre des actions de santé publique
- Être capable d'identifier des comportements à risques et mettre en route des actions de prévention individuelle et collective
- Être capable de mettre en œuvre des actions de dépistage pertinentes
- Être capable de participer à des actions de recueil épidémiologique
- Être capable de gérer et exploiter les données du dossier médical des patients
- Être capable de démarrer ou collaborer à une recherche

## 6. Le professionnalisme

- Être capable d'exécuter avec sécurité les gestes techniques les plus fréquents en médecine générale
- Être capable d'assurer sa formation personnelle
- Être capable de lire de façon critique
- Être capable de participer aux actions de FMC
- Être capable de participer aux recherches
- Être capable d'évaluer sa pratique
- Être capable de mettre en place une évaluation individuelle ou collective de sa pratique
- Être capable d'appliquer les dispositions réglementaires dans le respect des valeurs éthiques (dispositions médico-légales (certificats, protection,...), dispositions médico-administratives (dispositif conventionnel, fiches administratives,...), dispositions déontologiques (secret professionnel, information et consentement, ...))
- Être capable d'assurer la gestion administrative, financière, humaine et structurelle de l'entreprise médicale (Fiscalité ; comptabilité ; secrétariat ; évaluation des risques et hygiène ; informatique ; dossier médical ; organisation du temps et du travail)



## **Le portfolio et les traces d'apprentissage**

Pour le DES de médecine générale, la coordination Ile de France, en accord avec les orientations nationales, a choisi le modèle d'apprentissage dans une logique de compétences comme référence théorique, scientifique et pédagogique. Ce modèle met l'accent sur celui qui apprend (apprentissage) plutôt que sur celui qui enseigne (modèle classique).

La production écrite de traces d'apprentissage à partir du travail réalisé par l'interne est à la fois une méthode de formation et d'évaluation de l'acquisition des compétences de médecine générale. Ces compétences transversales sont définies comme les capacités à acquérir et à mobiliser efficacement, en situation professionnelle authentique, les ressources internes (savoir, savoir faire et être, habiletés) et externes (ressources académiques et personnes ressources de toute nature) nécessaires à la pratique du métier de médecin généraliste. Elles concourent à la réalisation des rôles que la société attend du médecin généraliste, telles que définies dans la loi HPST (« Hôpital, patients, santé et territoires ») du 21 juillet 2009.

La production des traces d'apprentissage renseigne sur le niveau de compétence de l'interne. Elle repose sur le travail personnel de l'interne, réflexion dans l'action, approfondissement de cette réflexion par l'écriture de « traces d'apprentissage » et sur les échanges répétés qu'il assure avec les divers enseignants (maîtres de stage hospitaliers ou ambulatoires, tuteurs, autres soignants). Ceux-ci le guident dans ses réflexions, l'aident à analyser ses démarches, à définir une problématique et lui proposent des ressources pour y répondre. Ces traces doivent être évaluées puis colligées dans le portfolio qui est le recueil organisé par compétences des travaux de l'interne. Elles s'effectuent dans un cadre rigoureux mais qui reste ouvert à l'innovation dans le modèle choisi.

Chaque stage, doit donner lieu à la réalisation d'au moins deux traces d'apprentissage par semestre et, ce, dès le premier semestre du DES. Ces traces sont nécessaires pour obtenir la validation du stage. Du fait de la transversalité même de l'exercice de la médecine générale, une trace d'apprentissage peut participer à la validation de plusieurs compétences. La certification d'une compétence peut donc nécessiter la réalisation de plusieurs traces d'apprentissage.

### **Les rôles du tuteur et du maître de stage dans le recueil des traces d'apprentissage**

À son entrée dans le D.E.S. de médecine générale, l'interne se voit attribuer un tuteur. De plus, au cours de chaque stage l'interne est encadré par un maître de stage.

#### **Le maître de stage est un facilitateur d'apprentissage**

Sa participation est indispensable car c'est le seul enseignant qui est en lien direct avec l'activité clinique de l'interne. Il l'aide à repérer les situations qui sont susceptibles de faire l'objet d'une trace et l'incite à la rédiger. Il l'accompagne dans son travail de questionnement, de rédaction, de réflexion, de recherche et d'analyse. Il a un rôle de facilitateur d'apprentissage dans le cadre d'une évaluation formative.

En pratique, le maître de stage aide l'interne à préciser les questions posées par sa trace. Il lui fait préciser son analyse, ses motivations et les modalités de leurs mises en œuvre. Il l'incite à repérer les difficultés qu'il a rencontrées et les ressources qu'il a utilisées pour tenter de les surmonter. Quand le maître de stage estime la trace finalisée, l'interne peut alors la présenter au tuteur pour validation avant le dépôt dans son portfolio.

#### **Le tuteur est un accompagnateur et un évaluateur**

Du fait de sa vision extérieure et longitudinale, il aide l'interne à remplir ses obligations universitaires en réalisant et en complétant son travail tout au long du D.E.S. Il évalue les traces et aide l'interne à les optimiser lors d'entretiens au cours desquels ce dernier argumente ses acquisitions. En ce qui concerne les traces, le tuteur les valide lorsqu'il estime que la rédaction et la réflexion sont abouties.

## Critères essentiels

Voici quelques-uns des critères essentiels de qualité d'une trace d'apprentissage (liste non limitative):

- Lien avec la médecine générale et les soins primaires
- Description d'une situation clinique dans laquelle l'interne s'est impliqué, description recouvrant les champs somatiques, psychiques, sociaux et, de la prise en charge avant et après l'hospitalisation, dans le cas d'un patient hospitalisé.
- Enoncé et hiérarchisation des différents problèmes posés
- Description et critique des solutions mises en œuvre
- Qualité des recherches effectuées et critique des informations obtenues
- Enseignements pratiques et théoriques obtenus à partir de la situation rapportée et travaillée; apports pour la prise en charge d'une situation analogue
- Rattachement aux compétences à acquérir

## Types de traces d'apprentissage

Une trace d'apprentissage comporte obligatoirement des données relevant de la description de la situation vécue par l'interne (contexte), les réponses apportées aux problèmes rencontrés, la capacité à les rendre intelligibles et accessibles à soi-même comme aux autres (réflexivité), la pertinence des axes de recherche, l'analyse critique et une synthèse des apprentissages effectués.

- Les GRP : groupes de résolution de problèmes
- Les RSCA : récits de situations complexes et authentiques
- Le journal de bord
- Compte-rendu d'hospitalisation rédigé par l'interne (pour les stages hospitaliers), lettre de demande d'avis spécialisé (pour les stages ambulatoires) avec, en plus du courrier proprement dit, une description de la situation, son analyse critique et le suivi de l'histoire clinique
- Divers documents rédigés ou travaillés par l'interne
- Compte-rendu d'une réunion professionnelle, d'une séance de formation.
- Résumé d'article commenté et critiqué.
- Trace d'apprentissage de gestes techniques de MG
- Projet (participation aux activités d'un réseau, à un travail de recherche) individuel ou collectif
- Tout autre document validé par le tuteur et répondant aux critères généraux définis (contexte, réflexivité, pertinence et analyse critique)

Trace d'apprentissage



# Le tutorat

Comme dans la plupart des autres facultés, un tutorat existe à la Faculté de médecine Paris-sud. Il est obligatoire pour tous les internes du DES de médecine générale.

## Les trois objectifs du tutorat

### 1/ Favoriser et guider le plan de formation et développer le projet professionnel de l'interne

- Repérer les difficultés que l'interne pourrait éprouver que ce soit au niveau des stages, de l'enseignement théorique ou de son avenir professionnel.
- En fonction des besoins et de la personnalité de l'interne, le tuteur pourra le conseiller en l'orientant vers le bon stage ou le bon interlocuteur et en lui proposant des méthodes d'apprentissage adaptées. Il doit pouvoir lui proposer des projets de recherche et/ou de thèse.
- Cet accompagnement doit se faire dans un climat convivial et le tuteur doit donner envie à l'interne d'exercer la médecine générale.

### 2/ Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes, développer des stratégies de recherche documentaire efficaces et apprendre à travailler en équipe efficacement au sein des groupes de résolution de problèmes.

### 3/ Superviser le cursus de l'interne :

- l'aider dans l'acquisition des traces d'apprentissage,
- valider ces traces (2 traces écrites doivent être validées par semestre hospitalier),
- valider l'ensemble des traces (portfolio) pour que l'interne puisse être présenté au jury de DES.

### Autres points importants :

- Le tuteur peut être le directeur de thèse de son tuteur.
- Le tuteur peut être le maître de stage de son tuteur.
- En cas de problème, l'interne peut changer de tuteur.

## Les tuteurs



**Gérard ALEZRA**  
01 47 02 51 15  
Rencontres GRP : Cabinet :  
102 Av du GI Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine



**Raphaëlle DELPECH**  
Rencontres GRP : Faculté



**Michel ARNOULD**  
01 64 01 93 09  
Rencontres GRP : Faculté



**Dominique DREUX**  
01 69 41 08 89  
Rencontres GRP : Cabinet :  
9 av de Gommonvilliers  
91430 Igny



**Pascale ARNOULD**  
01 64 01 93 09  
Rencontres GRP : Faculté



**Didier FONTANEL**  
01 46 44 55 64  
Rencontres GRP : Faculté



**Sophie BIGAY**  
Rencontres GRP : Faculté



**JOUEO-ORTIZ Grâce**  
Rencontres GRP : Faculté



**Sophie BUCHER**  
01 45 85 39 39  
Rencontres GRP : Faculté



**Cécilia SALDANHA GOMES-GUILOTO**  
Rencontres GRP : Faculté



**Mathie COCO**  
01 69 41 08 89  
Rencontres GRP : Cabinet :  
9 av de Gommonvilliers  
91430 Igny



**Guy LUCHEL**  
01 45 85 39 39  
Rencontres GRP : Faculté



**Guillaume COINDARD**  
01 69 84 76 61  
Rencontres GRP : Faculté



**Laetitia COLAS-LEONARD**  
Rencontres GRP : Cabinet :  
1 square des Paulownias  
91370 Verrières



**Bertrand d'HUMIERES**  
01 64 98 27 26  
Rencontres GRP : Faculté



**François COUDERC**  
Rencontres GRP : Faculté



**Martine MERLE-FERRIER**  
01 46 61 86 86  
Lieu de rencontre GRP :  
117 Av du GI Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine



**André QUETIL**  
01 64 93 30 31  
Rencontres GRP : Faculté



**François MINDUS**  
01 47 02 53 81  
Lieu de rencontre GRP :  
69 Av Raymond Aron  
92160 Antony



**PARETS Sandra**  
Rencontres GRP : Faculté



**Sophie BRAY**  
Lieu de rencontre GRP :  
13 Av Jeanne d'Arc  
92160 Antony



**François RAINERI**  
01 69 30 10 33  
Rencontres GRP : Faculté



**Isabelle PENDOLA-LUCHEL**  
01 45 85 39 39  
Rencontres GRP : Faculté



**Philippe SAINT-GERMES**  
01 69 84 76 61  
Rencontres GRP : Faculté



**Henri PRETI**  
01 69 41 08 89  
Rencontres GRP : Cabinet :  
9 av de Gommonvilliers  
91430 Igny



**Guillaume LESAGE**  
Rencontres GRP :  
Massy Palaiseau



**Didier QUENTIN**  
01 43 50 97 90  
Rencontres GRP : Faculté



**Bertrand VANZO**  
01 69 84 76 61  
Rencontres GRP : Faculté

# Les groupes de résolution de problèmes

Cet enseignement obligatoire a lieu durant les trois années du DES de médecine générale. Chaque groupe est animé par un tuteur et se réunit régulièrement tout au long du cursus.

**Chaque interne doit rédiger et faire valider par son tuteur (chaque année) au moins trois problèmes. Chaque problème résolu doit faire l'objet d'un document écrit, conservé dans le portfolio.**

## Objectifs

- Favoriser l'autonomie dans l'apprentissage ;
- Développer des stratégies de recherche documentaire efficaces ;
- Améliorer la capacité à résoudre des problèmes complexes tirés de la vie réelle ;
- Apprendre à travailler en équipe efficacement ;
- Développer des capacités de communication ;
- Favoriser les transferts et l'intégration des connaissances.

## Les 4 phases

### 1ère rencontre : S'approprier la situation à problème

- Présentation du problème

Le tuteur ou un interne propose une situation complexe (caractère pluridimensionnel, plusieurs stratégies de résolution de problème peuvent exister, solution non univoque ou plusieurs solutions pertinentes, etc.). Les étudiants, guidés par leur tuteur, proposent une problématique en rapport avec la situation. Après lecture de l'énoncé du problème, le tuteur s'assure que tous les termes ont bien été compris et que tout le groupe utilise une terminologie médicale appropriée de façon rigoureuse.

- Définition du contexte clinique et identification des éléments pertinents du problème

Dans ce temps, le groupe identifie et hiérarchise les éléments pertinents du/des problème(s) ou de la situation clinique et en établit une description synthétique en résumant en une à deux lignes les éléments pertinents (voir fiche d'aide).

- Proposition d'une (ou des) hypothèse(s) pour expliquer et résoudre le problème

Il s'agit de se servir d'une ou plusieurs hypothèses pour analyser, interpréter et faire la synthèse des données. Pour cela, les étudiants doivent se servir de leurs connaissances pour expliquer les hypothèses et les propositions de chacun afin d'arriver à un consensus des hypothèses. Au fil de la discussion, les étudiants doivent cerner les nouvelles connaissances à acquérir et les retenir comme objectifs d'apprentissage. À l'issue de cette séance de travail le groupe se sépare, le travail en groupe laissant la place au travail individuel, et se donne rendez-vous pour une prochaine rencontre (x semaines plus tard).

### 2e étape : Travail individuel de collecte des informations

- Organisation du travail de recherche

Dans cette phase de travail individuel, les étudiants doivent réunir les informations permettant de répondre aux objectifs d'apprentissage. Ils doivent compléter leurs sources d'informations par une recherche bibliographique, choisir les références pertinentes et écarter les autres et faire la synthèse de ces informations. À l'issue de ce travail, ils doivent être à même de construire une nouvelle représentation du problème qui intègre les nouvelles informations aux connaissances antérieures.

### **3e étape : Mise en commun et bilan**

- Reprise en groupe de l'analyse du problème

Chaque étudiant communique et confronte ses résultats avec ceux des autres membres du groupe. Il défend ses idées, argumente, critique mais aussi écoute et rectifie ses erreurs. Une synthèse des différents points de vue doit permettre d'élaborer un nouveau schéma intégrateur.

- Le bilan

Les étudiants font le bilan sur les ressources utilisées et les stratégies employées par chacun et évaluent les progrès réalisés.

### **4e étape : Approfondissement**

À l'issue de ce bilan, chaque étudiant doit individuellement élargir l'analyse en ouvrant le champ d'investigation sur d'autres problèmes reliés à celui traité.

## L'enseignement théorique

L'enseignement théorique dans le DES de MG se décline en modules.

Chaque module contient des cours. Certains sont fléchés par année et obligatoires, d'autres sont optionnels.

Chaque année, l'interne doit valider les cours obligatoires de son année et trois cours optionnels parmi ceux qui lui seront proposés.

Cours obligatoires en T1	Cours obligatoires en T2	Cours obligatoires en T3	Cours optionnels
--------------------------	--------------------------	--------------------------	------------------

	T1	3 h	Michel Arnould
--	----	-----	----------------

<b>Module 1 : Les concepts de la MG</b>		Pascale Arnould		
	T1	2 h		
	T1	2 h		
	T1	2 h		
	T1	2 h		
	T1	2 h		

<b>Module 2 : Les relations médecin-patient</b>				
<b>1<sup>ère</sup> partie : la communication</b>		François Raineri		
	T1	3 h		
	T2	3 h		
	T3	3 h		
<b>2<sup>e</sup> partie : la relation médecin-patient</b>		Sophie Bucher		
		2 h		
		2 h		

<b>Module 3 : Le métier de généraliste</b>		Guillaume Coindard		
	Formation médicale continue	T3	2 h	
	Choix personnels d'exercice du médecin : les différents parcours du MG,	T3	2 h	
	Les outils informatiques : le dossier médical, relation du dossier avec le Web dont Ameli, recherche documentaire et Internet, les différents outils informatiques professionnels. Les sites utiles pendant la consultation	T3	3 h	Michel Arnould
	Organisation de la profession : les instances, les autres spécialités, la SS, le système de santé...		2 h	
	Le médecin acteur institutionnel, le médecin dans la société (urbaine ou rurale) le médecin expert, le médecin ordonnateur de dépenses publiques...		2 h	

<b>Module 5 : L'enfant et l'adolescent</b>		Sophie Bucher		
	Pathologies aiguës de l'enfant en MG	T1	2 h	
	Suivi du nourrisson et de l'enfant. Soigner un enfant c'est aussi prendre en charge la maman (ou le papa) Développement psychomoteur à tous les âges. Difficultés de langage, difficultés scolaires...	T2	3 h	Isabelle Luchel
	Spécificités de la consultation de l'adolescent	T2	2 h	
	Pathologies spécifiques de l'adolescent	T3	2 h	
	Troubles des apprentissages		1 h	
	Allaitement		1 h	
	Guidance parentale		2 h	

<b>Module 6 : dépistage et prévention</b>		Sophie Bucher		
	Vaccinations	T2	2h	
	Addictions : tabac	T2	2 h	Marion Adler
	Addictions : alcool	T2	2 h	M-C Charanssonnet
	Le voyageur		2 h	Bertrand d'Humières
	Les dépistages organisés		2 h	Cécilia Gomes

<b>Module 7 : La sexualité</b>		Guillaume Coindard		
	Aborder la sexualité pendant la consultation	T2	2 h	
	La contraception	T2	2 h	
	La sexualité et ses troubles chez l'homme et chez la femme		2 h	
	La sexualité aux différents âges de la vie. La ménopause		2 h	

<b>Module 8 : la personne âgée</b>		Pascale Arnould		
	Spécificités de la prise en charge de la personne âgée	T2	2 h	
	L'aide aux aidants	T3	2 h	
	Les pathologies aiguës spécifiques		2 h	
	Troubles cognitifs : dépistage, prise en charge, quand institutionnaliser ?		2 h	

<b>Module 9 : Ethique, réglementation, législation</b>		Martine Merle-Ferrier		
	Maltraitances faites aux enfants	T3	2 h	Céline Gréco
	Maltraitances faites aux femmes	T3	2 h	
	Certificats médicaux	T3	2 h	
	La responsabilité médicale. Le secret médical		2 h	

<b>Module 10 : Relations avec les médecins institutionnels</b>		Pascale Arnould		
	Les arrêts de travail pour maladie. Accidents du travail et les maladies professionnelles	T1	3h	

<b>Module 11 : Les troubles psychologiques et psychiatriques au cabinet du MG</b>		François Raineri		
	La dépression et le risque suicidaire	T2	2 h	
	Les psychotropes en MG et la gestion des médicaments	T3	2 h	
	Les réactions aux situations éprouvantes		2 h	
	Les phobies		2 h	
	Les psychoses et états psychotiques		2 h	

<b>Module 12 : La thèse</b>		Cécilia Gomes		
	Comment la faire ? Comment l'écrire ?	T1	3 h	
	Recherche quantitative : les statistiques appliquées à la thèse de MG		3 h	
	Les data management pour les données de la thèse de MG		2 h	
	Recherche qualitative		3 h	
	La recherche bibliographique pour la thèse		2 h	
	Formation à Pubmed		2 h	
	Formation à Zotero		2 h	

<b>Module 13 : du remplacement à l'installation</b>		Cécilia Gomes		
	Remplacer : quand, comment, jusqu'à quand... Le collaborateur. S'installer. Les maisons pluridisciplinaires		2 h	
	Les assurances professionnelles. Le patrimoine du médecin		2 h	
	Cotations des séances et des actes		2 h	

<b>Module 14 : La comptabilité et la fiscalité du MG</b>				
	Les livres comptables. Les amortissements		3 h	
	La fiscalité		3 h	

<b>Module 15 : Le patient qui souffre</b>		Jean-Pierre Meyzer		
	Douleur aiguë, douleur chronique		2 h	
	Soins palliatifs		2 h	
	Le deuil : comment gérer ceux qui restent		2 h	

<b>Module 16 : Divers</b>				
	Ateliers de gestes techniques	T2	2 h	Sophie Bucher
	Les actualités thérapeutiques		3 h	G. Coindard
	Le Printemps de Bicêtre			R. Ourabah

# ACT.SIM : Ateliers de communication thérapeutique en salle de simulation

## Objectif de ces ateliers :

Développer des stratégies communicationnelles au cours de l'entrevue médicale

Structurer le contenu de l'entrevue médicale

## Méthode

Analyse de mise en situation filmée mais non enregistrée

X internes par atelier (le nombre est variable en fonction du nombre total d'internes inscrits en T2).

Trois modules à chaque séance.

Chaque module repose sur des mises en situation ( cas cliniques construits) qui se jouent par groupe de quatre internes ( chacun jouant un rôle : un patient, un médecin, un observateur « contenu médical », un observateur « contenu communicationnel »)

Les protagonistes sont observés dans une salle attenante par 2 groupes d'internes : un groupe « contenu médical » un groupe « contenu communicationnel »

Tous les observateurs analysent le déroulement de la consultation avec les mêmes outils : une grille « contenu médical » pour le premier groupe , une grille« contenu communicationnel ») pour le second.

Le débriefing est réalisé à la suite de chaque mise en situation en présence des enseignants.



## Les stages

Durant leur DES de médecine générale, les internes doivent effectuer des stages hospitaliers et des stages ambulatoires. Sur les onze demi-journées de travail lors des stages, deux doivent être consacrées au travail universitaire.

Tous ces stages sont présentés sur le site du DES d'Île de France (<http://desmgidf.fr>) avec, pour chaque stage, le niveau de la maquette qu'il valide (médecine polyvalente, stage d'urgence, stage chez le praticien, stage du pôle mère enfant, stage SASPAS, stage libre, CHU).

### **Au total 6 stages doivent être validés :**

#### **2 stages hospitaliers sont obligatoires :**

- le stage d'urgence
- le stage de médecine polyvalente

#### **1 stage ambulatoire est obligatoire :**

- stage chez le praticien (stage de niveau 1)

**1 stage doit être obligatoirement effectué dans le pôle mère-enfant** (il peut être hospitalier ou ambulatoire)

#### **2 stages sont libres :** ils peuvent être effectués :

- soit en ambulatoire (SASPAS)
- soit à l'hôpital

## **L'enseignement et la validation des stages**

### **Durant les stages hospitaliers**

- 2 RSCA doivent être effectuées lors de chaque semestre hospitalier. Ils doivent être validés par le tuteur.
- Chaque stage doit être évalué sur le site du des d'IdF. De même, chaque interne doit être évalué sur le site du DES d'IdF par le chef de service.

### **Durant le stage chez le praticien (niveau 1)**

- Chaque interne doit présenter un staff de MG.
- A l'issue du stage l'interne doit rendre un rapport de stage.
- Chaque lieu de stage doit être évalué sur le site du des d'IdF. De même, chaque interne doit être évalué sur le site du DES d'IdF par chaque MSU.

### **Durant le SASPAS**

- Chaque interne doit passer les groupes d'évaluation et d'analyse de pratiques (GEAP)
- Chaque lieu de stage doit être évalué sur le site du des d'IdF. De même, chaque interne doit être évalué sur le site du DES d'IdF par chaque MSU.

## Attention

- Un stage hospitalier doit être effectué dans un CHU.
- La réalisation de deux stages dans le même service n'est pas autorisée.
- Il n'est pas possible d'effectuer trois stages dans la même spécialité en dehors de la médecine générale.
- Tous les stages, hospitaliers ou ambulatoires, doivent obligatoirement être évalués sur le site du DES d'Île de France (<http://desmgidf.fr>) dans le dernier mois du stage.
- Durant un stage hospitalier, en plus de l'enseignement théorique traditionnel (ED T1, T2, T3, ED complémentaires, groupes de résolution de problèmes...), l'interne doit rédiger au moins deux RSCA, qu'il doit faire valider par son tuteur au plus tard un mois après la fin du stage, et qu'il conservera dans son portfolio. Si les deux RSCA ne sont pas validés dans les délais, l'interne perdra 6 mois d'ancienneté pour le choix des stages suivants. Tant que les deux RSCA ne seront pas validées, le stage ne sera pas validé.
- Des DESC peuvent être réalisés dans le cadre du 3e cycle des études médicales. Une demande écrite au directeur du DMG doit être préalable à toute inscription à un de ces DESC. Par ailleurs, pour accomplir la maquette de certains de ces DESC, les étudiants doivent accomplir au cours de leur 3e cycle certains stages. La réalisation préalable des stages de la maquette du DES de MG (1 stage de médecine polyvalente, 1 stage d'urgence, 1 stage chez le praticien et 1 stage dans le pôle mère enfant) est préférable avant toute inscription en DESC. Les stages nécessaires à la validation d'un DESC mais non agréés pour la médecine générale doivent être réalisés en post-internat ou exceptionnellement hors filière durant la dernière année du DES de médecine générale après accord du directeur du DMG.
- De même, pour pouvoir réaliser un stage "hors filière", dans les DOM TOM ou un inter CHU une demande écrite au directeur du DMG doit être la première démarche à effectuer. Ces stages ne peuvent intervenir que dans la dernière année du DES et la réalisation préalable des stages de la maquette du DES de MG (1 stage de médecine polyvalente, 1 stage d'urgence, 1 stage chez le praticien et 1 stage dans le pôle mère enfant) est obligatoire.

## La validation du DES de médecine générale

En fin de cursus chaque interne pour valider son DES de médecine générale doit se présenter, au niveau de la faculté, devant un jury de validation finale du DES.

Pour postuler à cette validation, il doit :

- avoir validé tous les stages obligatoires en respectant la maquette, à savoir :
  - un stage dans le pool des stages "médecine polyvalente" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - un stage dans le pool des stages "urgence" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - un stage dans le pool des stages "pôle mère-enfant" agréé par la coordination du DES d'Île de France ;
  - le stage chez le praticien ;
  - deux stages dans le pool des stages "libres" agréés par la coordination du DES d'Île de France ou un seul de ces stages et un SASPAS.
  - au moins un de ces stages hospitaliers doit avoir été effectué dans un CHU.
- avoir validé les trois années d'enseignement théorique ;
- avoir validé la présentation de cas cliniques de médecine générale au cours du stage chez le praticien ;
- avoir passé les ACT SIM chaque année ;
- avoir fourni un portfolio contenant suffisamment de traces d'apprentissage en rapport avec les compétences à acquérir dans le DES (au moins 9 GRP, séminaires facultatifs, RSCA, rapport de groupe d'analyse de pratiques, rapport de stage, livrets de stage, Printemps de Bicêtre, enseignements mutualisés, etc.) ;
- avoir fourni une fiche de synthèse du portfolio ;
- avoir fourni la fiche de proposition de validation du tuteur ;
- avoir soutenu une thèse de médecine générale ou avoir soutenu une thèse, d'une discipline autre que la MG, et avoir présenté un mémoire de MG.

Le jury de validation régional se réunit au niveau de la Faculté Paris-sud, pour les internes remplissant les conditions ci-dessus en juin pour la cession d'octobre, en octobre pour la cession de janvier et en mars pour la cession de juin, un courrier sera adressé aux postulants éventuels pour leur demander s'il veulent présenter leur candidature. Cette demande de candidature doit se faire avant :

- le 15 juillet pour la cession d'octobre ;
- le 1er novembre pour la cession de janvier ;
- le 1er mai pour la cession de juin.

Une fiche de candidature sera adressée à chaque postulant et sera à joindre à leur dossier.

Pour la validation, chaque postulant devra adresser son dossier complet au secrétariat du département de médecine générale avant :

- le 1er septembre pour la cession d'octobre ;
- le 20 novembre pour la cession de janvier ;
- le 20 mai pour la cession de juin.

Ce dossier devra comporter :

- le récépissé d'inscription à la candidature qui vous aura été adressé ;
- la fiche de proposition de validation pédagogique du tuteur ;
- la fiche de synthèse du portfolio ;
- le mémoire de DES (pour les internes qui ont réalisé une thèse mais pas de MG)

et devra être adressé au DMG avant les mêmes dates, c'est à dire :

- 1er septembre pour la cession d'octobre ;
- 20 novembre pour la cession de janvier ;
- 20 mai pour la cession de juin.

Le coordonnateur de la subdivision établit un procès verbal individuel et envoie au coordonnateur inter régional un procès verbal de synthèse comprenant la liste des internes proposés à la validation.

La commission inter régionale se réunit trois fois par an et ses membres contre signent le procès verbal reprenant la liste des internes proposés à la validation par subdivision.

Il est recommandé aux internes de valider leur DES dès la fin de leur internat et au plus tard dans l'année qui suit. Les internes qui ne sont pas en mesure de valider leur DES en fin de T3 doivent reprendre une inscription à la faculté en septembre en T3.

# La thèse

## Procédure de déclaration d'un sujet :

Lorsqu'un interne a une idée de sujet de thèse, il doit contacter le Dr François RAINERI par mail (f.raineri@wanadoo.fr) avec copie aux Drs Sophie BUCHER (sophie.bucher@u-psud.fr) et Guillaume COINDARD (guillaume.coindard@u-psud.fr).

Un rendez-vous pour exposer son sujet "aux petits matins d'aide à la thèse" lui sera donné.

À l'issue de cette réunion, il rédigera une fiche de thèse (le nom du directeur de thèse devra être connu) qui sera soumise au Dr RAINERI, avec copie aux Drs BUCHER et COINDARD.

Lorsque leur aval sera obtenu, il adressera au Pr Patrice MARIE (patrice.marie@u-psud.fr) sa fiche de thèse (avalisée) pour que le sujet soit enregistré.

## À l'issue de ce séminaire

Connectez-vous sur le site du DES d'Île de France (<http://desmgidf.fr/>)

Pour choisir vos stages, les inscrire dans votre cursus, les évaluer et vous faire évaluer.

Vous retrouverez sur le site du département de MG de Paris-Sud

(<http://www.kb.u-psud.fr/medecine-generale/MG.htm>)

tous les renseignements utiles à votre cursus du DES de MG à Paris-Sud